



# PERMANENCE DE 1<sup>ER</sup> ACCUEIL RÉFUGIÉS

**ESPACE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION VERS  
LES DISPOSITIFS PORTÉS PAR LA MÉTROPOLE**

**LUNDI APRÈS-MIDI SUR RDV**

**GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE**

# PERMANENCE DE 1<sup>ER</sup> ACCUEIL À DESTINATION DU PUBLIC RÉFUGIÉ

## CONTEXTE

La mise en place d'une permanence dédiée au public réfugié vise à évaluer leur situation afin de faciliter leur accès aux dispositifs d'intégration portés par la Métropole et ses partenaires :

- Accompagnement à l'insertion professionnelle
- Apprentissage du français
- Apprentissage de la mobilité
- Accès au numérique
- Accès à la santé, au sport et à la culture



## OBJECTIFS

- Proposer un espace d'information aux bénéficiaires de protection internationale (BPI) ;
- Evaluer la pertinence d'une orientation vers le programme emploi RISING ou vers les actions du Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés ;
- Faciliter la mise en relation avec les partenaires associatifs et institutionnels et faire le lien avec les dispositifs de droit commun ;
- Prévenir les ruptures de droits et d'accompagnement ;
- Favoriser l'accès aux droits et l'intégration des réfugiés au sein du territoire métropolitain.

## DANS QUELS CAS ?

- Je suis réfugié.e et j'ai un besoin de formation ou d'accompagnement vers l'emploi ;
- Je suis un professionnel et j'accompagne une personne réfugiée ;
- J'ai un doute sur l'éligibilité de la personne au programme RISING ou aux actions du Contrat territorial d'accueil et d'intégration ;
- Je ne sais pas comment prescrire vers les actions portées par la Métropole ;
- Je suis un.e bénévole au contact d'une personne réfugiée dépourvue d'accompagnement.



## PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- Bénéficiaires de protection internationale : réfugiés 1A2, bénéficiaires de la protection subsidiaire ou apatrides, majeurs et résidant au sein du territoire métropolitain.



## MODALITÉS PRATIQUES

À partir de septembre 2020 :

- Une permanence d'accueil des réfugiés accessible sur RDV tous les lundis après-midi au sein des locaux de Grenoble-Alpes-Métropole Site Prémalliance  
47 avenue Marie Reynoard 38100 Grenoble ;
- Prise de RDV préalable à l'adresse suivante : [celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr) ou par téléphone au 04 57 04 43 73 (ligne directe) ;
- Possibilité de recours à l'interprétariat téléphonique.

## VOS INTERLOCUTRICES

- **Chargée de mission accueil et intégration des réfugiés :**

Céline DI MANTOVA

[celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:celine.dimantova@grenoblealpesmetropole.fr)

tél : 04 57 04 43 73

- **Coordnatrice du programme RISING/Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés :**

Sonia RULLIERE

[sonia.rulliere@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:sonia.rulliere@grenoblealpesmetropole.fr)

tél : 04 56 58 52 72



Financé par



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Opéré par



BANQUE des TERRITOIRES  
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS



Haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020